« Par l'enseignement, une école de musique doit rester un gage de qualité »

L'École de musique Vallée Loire Authion (EMVLA) permet la découverte et l'apprentissage de la musique sur la communauté de communes. En nommant Nicolas Debray au poste de directeur de l'association, l'EMVLA amorce un véritable tournant.

Vous étiez coordinateur, vous êtes désormais directeur. Qu'est ce que cela change ?

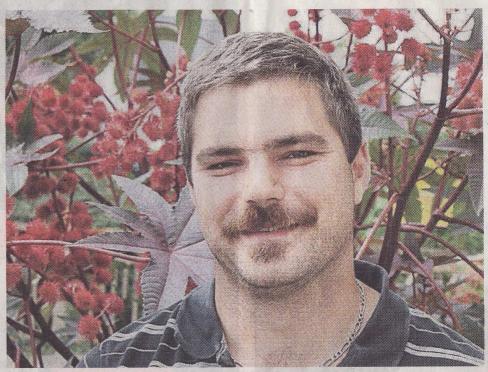
Nicolas Debray: « Avec 28 heures hebdomadaires, je décharge les bénévoles et la présidente qui peuvent se concentrer sur les actions. Je monte les projets financiers, deviens le porteur du projet de l'école et le supérieur hiérarchique des professeurs. »

Justement, en quoi le projet évolue-t-il?

« Par l'enseignement de la musique, on doit développer le plaisir sans tomber dans la démagogie : une école de musique doit rester un gage de qualité en permettant aux élèves de se présenter au conservatoire. Ainsi, la formation musicale demeurera mais ne passera plus avant la pratique de l'instrument. Pour cela, les profs vont s'intéresser à des expériences de pédagogie de groupes, à l'opposé des cours magistraux. »

L'offre de l'EMVLA change-telle?

« Les cours sont centralisés sur trois



Nicolas Debray, est le 1er directeur de l'école de musique.

pôles: Brain-Andard, Saint-Mathurin et Corné. Nous proposons une saison culturelle autour du Blues avec différentes actions, notamment à destination des scolaires. Nous innovons avec un atelier musicomédie avec les 7-12 ans où sans connaissance musicale particulière, les jeunes travailleront avec un professeur, danse, musique, chant et théâtre pour créer une comédie musicale. Autre nouveauté

avec la musique assistée par ordinateur et enregistrée. La harpe Celtique vient s'ajouter aux offres traditionnelles de l'EMVLA. »

Inscriptions les 7 et 14 septembre de 13 h 30 à 16 h 30 et le 10 septembre de 10 h à 12 h à Saint-Mathurin ; le 3 septembre au forum des associations de Corné.